

C02 01. Acquérir les bases indispensables en urbanisme

Comprendre les incidences du droit de l'urbanisme dans la pratique de terrain des professionnels de l'immobilier

Objectifs de cette action de formation

- Appréhender le contexte de l'urbanisme (son développement historique, son positionnement actuel)
- Définir et comprendre l'articulation des règles d'urbanisme entre elles
- Maîtriser les instruments et les procédures de bases

Durée :

7 heures soit 1 jour

Niveau :

Initiation

Nombre de participants :

Groupe de 2 à 7 participants

Coût Net (*TVA non applicable) :

Sessions inter-entreprises : 520 €* par participant

Sessions intra-entreprise/sur-mesure : sur-devis

Public visé

Tout public et plus spécifiquement : les professionnels de l'immobilier (juriste, avocat, notaire,...) ; les directeur et responsable foncier, immobilier ou juridique ; les personnes chargées des acquisitions foncières, de la négociation sur le terrain ou de la rédaction d'un acte devant être publié



CONTACT : +33 6 33 94 24 84
contact@themainformations.com

Dates, horaires, lieu

- **Session inter-entreprises** : Sur demande
- **Sessions intra-entreprise** : Sur demande – possibilité sur-mesure avec atelier pratique
 Format au choix : distanciel (sauf pour les ateliers pratiques) ou présentiel

Prérequis

- **Connaissances requises** : Cette formation ne nécessite aucun prérequis
- **Matériel requis** : Pour les sessions se déroulant en distanciel, les participants doivent **se connecter individuellement** sur un **ordinateur muni d'un micro et d'une caméra**

Compétences visées

- Mesurer les incidences de la réglementation d'urbanisme dans la pratique au quotidien
- Identifier les instruments clés utilisés en urbanisme
- Répondre à ses obligations de conseil et sécuriser sa pratique

LES COMPÉTENCES VISÉES PAR CETTE ACTION DE FORMATION FONT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION

Parcours pédagogique

- Recueil préalable des attentes du participant/analyse du besoin
- Test de positionnement en début de formation
- Exposé théorique illustré par l'exemple / mises en pratiques / échanges professionnels
- Évaluation des acquis en cours et/ou en fin de formation
- Évaluation de la formation par les participants

Modalités de suivi et appréciation des résultats

- Test de positionnement en entrée et en sortie de formation permettant d'apprécier les acquis des apprenants
- Feuille de présence élargée par les participants par demi-journée et donnant lieu à délivrance d'une attestation de suivi de formation
- Établissement d'un bilan pédagogique formateur et d'une fiche de suivi individuel donnant lieu à un bilan qualitatif et quantitatif, et le cas échéant, à des préconisations
- Questionnaire sur l'atteinte des objectifs, la qualité de la formation et de l'intervenant

Programme de la formation

INTRODUCTION : Tour de table et contextualisation de l'action de formation

Test de positionnement

1. L'urbanisme réglementaire

- Contextualisation
- L'organisation de l'urbanisme réglementaire : règles étatiques/ règles décentralisées
- Le rapport entre les différentes normes d'urbanisme

Auto-quiz d'évaluation

2. L'urbanisme individuel

- Les certificats d'urbanisme : CU « A » et CU « B »
- Analyse de documents
- Les autorisations d'urbanisme : déclarations préalables de travaux, autorisations de construire, d'aménager et de démolir

Cas pratique

3. Focus sur quelques points particuliers d'urbanisme opérationnel

- Les droits de préemption et actions foncières de protection
- Les ZAC

Echanges d'expériences – Questions diverses

4. Exercice de synthèse : mise en situation professionnelle

Test final

Clôture de session

Intervenant(s)

Caroline THEUIL

Caroline est juriste en droit immobilier, médiatrice judiciaire et conventionnelle et expert en évaluation immobilière.

Bien qu'elle forme des professionnels de l'immobilier issus de tous horizons depuis 2016, elle se caractérise avant tout comme une professionnelle de terrain.

Pour en savoir plus : www.carolinetheuil.fr